

Désireux d'aider les PME et PMI sur les problématiques liées aux enjeux énergétiques auxquels sont confrontés les décideurs, Philippe Chassemon, président de la [CGPME POITOU-CHARENTES](#) / **T** : 05.49.37.28.35 (siège à Bruxerolles), a conclu un partenariat avec le groupe [EDF](#) / **T** : 01.43.69.88.88. Des ateliers thématiques seront ainsi proposés aux adhérents, des informations spécifiques et pratiques seront jointes sur le sujet dans les supports de communication de la confédération. Edf sera aussi présente aux assemblées générales de la CGPME Poitou-Charentes, mais aussi à celles des 4 directions départementales. www.cgpme17.org / www.cgpme79.fr / www.cgpme86.fr